

NOURRISSAGE DES ANIMAUX SAUVAGES

Que ce soit pour mieux observer l'élégance d'un cerf de Virginie ou pour satisfaire une envie irrésistible d'aider un animal sauvage qui nous charme, certaines personnes bien intentionnées s'adonnent au nourrissage artificiel de ces animaux. Nous désirons rappeler que ces pratiques ont des conséquences négatives tant pour ces animaux que pour nous.

Consultez l'information émise à ce sujet par le [ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs](#) et la [municipalité de Duhamel](#) sur leur site web. Ces mises en garde sont de plus en plus pertinentes au lac Gagnon où la population de chevreuils atteint maintenant en hiver de nouveaux sommets, suite à un nourrissage artificiel qui est parfois inadéquat.

Ce nourrissage artificiel amène grand nombre de chevreuils à passer l'hiver dans les zones habitées autour du lac. Ils y entretiennent une multitude de sentiers dont dépend leur survie. Un nourrissage limité qu'aux fins de semaine ne suffit pas. Et quand certains cessent le nourrissage avant la fonte des neiges, les chevreuils se rabattent sur les arbustes ornementaux et les jeunes pousses d'arbres autour des chalets. Ces dégâts ont été plus prononcés l'hiver dernier. Fait de façon adéquate, le nourrissage des chevreuils s'avère dispendieux. Cela peut expliquer que certains abandonnent cette pratique.

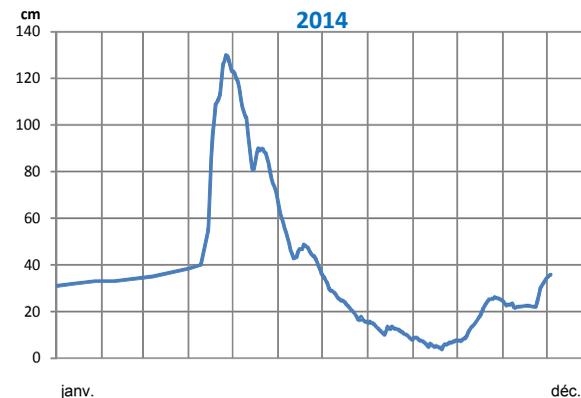
Le nourrissage se fait souvent trop près des chemins, ce qui occasionne des accidents pratiquement inévitables. Nos routes deviennent dangereuses non seulement pour les chevreuils mais aussi pour les occupants des automobiles. Les accidents semblent de plus en plus fréquents et les dommages peuvent être importants. Les risques de blessures graves sont réels, que ce soit suite à une collision ou à une manœuvre pour éviter un chevreuil.

Cette prolifération de chevreuils attire leurs prédateurs naturels. Ne pouvant résister à cette abondance de nourriture, les loups oublient leur peur naturelle des humains et s'attaquent aux chevreuils près des maisons et chalets, qu'ils soient habités ou non. Les hurlements d'une meute de loups la nuit entendus par les résidents n'ont rien de rassurant. Plusieurs carcasses de chevreuils ont été retrouvées l'hiver dernier dans des zones habitées au lac Gagnon. Les loups peuvent devenir familiers par rapport aux humains et cela n'est pas à encourager. Ce phénomène s'est produit dans la région du parc national du Mont-Tremblant ([Voir l'article](#)).

En somme, avant de s'engager à nourrir les chevreuils en hiver, il faut considérer les désavantages autant que les avantages et, si on le fait, il faut bien le faire, tel que décrit dans les deux articles mentionnés ci-haut.

NIVEAU DU LAC

N'oubliez pas que le niveau du lac Gagnon peut fluctuer de 1,5 m à 2 m au cours des saisons. Assurez-vous de dégager votre rive d'objets que vous ne désirez pas perdre au printemps. Nous maintenons à jour sur notre site web un [graphique](#) de l'évolution du niveau du lac.



NOUVELLES EN BREF

- Étant donné que le conseiller municipal Michel Bédard ne sera plus résident de Duhamel, son poste de conseiller devra être comblé, ce qui nécessitera une élection d'ici le printemps 2015.
- Deux employés des Travaux publics quittent leur emploi à la municipalité. Monsieur Alain Gagnon travaillera pour une autre municipalité et monsieur Camille Martin prend sa retraite. Il sera remplacé par monsieur Roch Lemay.
- Les coupes forestières sont en cours dans notre région. Elles seront concentrées cette année dans une zone à l'ouest des coupes de l'an dernier, plus près du lac Lafontaine que du lac Gagnon. Le bois devrait être acheminé par la route 3 dans la Réserve Papineau-Labelle plutôt que par le chemin du lac Gagnon Ouest.
- Il faudra attendre le 9 janvier 2015 pour connaître le budget de Duhamel. Nous publierons les tableaux usuels sur notre site web dès la réception des données.
- Nous avons avisé la SÉPAQ que nous exigerons des modifications avant de renouveler l'entente en vertu de laquelle l'APLG est responsable de la gestion de l'aire de pique-nique au sud du lac. Cette entente expire en mai 2015. À suivre.



LE REMOUS du LAC GAGNON

Décembre 2014



aplg

Association des propriétaires
du lac Gagnon

C.P. 354, Duhamel, Québec
J0V 1G0
www.aplg.ca

Conseil d'administration 2014-2015

André Brossard, président
Marc Dufour, vice-président
Pierre-Émile Rocray, secrétaire
Jay Tardif, trésorier
Bernard Bélanger
Charles de Maisonneuve
Marc Dumouchel
Anne Wells

Responsable des bouées :
Gérard Bodard

Contact: info@aplg.ca

N'étant plus propriétaire au lac Gagnon notre secrétaire Florence Riverin a quitté le C.A. lors de notre dernière assemblée annuelle. Trois autres membres s'y sont joints, soit Charles de Maisonneuve, Marc Dumouchel et Anne Wells. Grand merci à Florence pour un travail bien accompli.

Membership

Nous avons reçu en 2014 les cotisations de 334 membres, ce qui se situe dans la moyenne des dernières années. Nous remercions tous les propriétaires au lac Gagnon qui contribuent ainsi au maintien d'une association bien vivante, vouée à défendre les intérêts de ses membres. La liste des membres est régulièrement mise à jour sur notre site web.

Nous communiquerons de plus en plus avec nos membres par courriel ce qui nous permet de transmettre de l'information qui n'est pas toujours disponible ailleurs. Nous maintenons la confidentialité de vos adresses courriel. Avisez-nous de changements d'adresses.

CYANOBACTÉRIES

Une fleur d'eau de cyanobactéries a été identifiée au lac Gagnon le 24 août 2014. Les analyses du ministère de l'Environnement ont bien confirmé le taux élevé de cyanobactéries dans une baie du côté Est du lac. Le phénomène a pu être observé aussi cette même journée à quelques autres endroits sur les berges du lac. L'eau prit une couleur verdâtre sur le littoral. Un phénomène semblable s'était produit quelques jours plus tôt au lac Simon.

Des épisodes similaires de cyanobactéries avaient été identifiés au lac Gagnon en juillet 2008 et 2009. Il est difficile de comparer les données de ces événements car les échantillons ont été prélevés à des périodes différentes dans l'évolution de la fleur d'eau de cyanobactéries.

Nous avons remarqué une certaine détérioration de nos lectures de transparence de l'eau à la fin août (5,5 m au lieu de 7 m), même au milieu du lac. C'était peut-être dû à cette prolifération de cyanobactéries.

Les cyanobactéries font partie de la nature depuis des millions d'années. Il est possible que de tels phénomènes se soient souvent produits dans le passé sans qu'on en fasse de cas. Mais nous croyons qu'il est préférable d'être vigilant et de continuer à prendre toutes les mesures possibles pour s'assurer que de tels phénomènes n'iront pas en s'amplifiant. Nous voulons garder notre lac en santé. Nous ne voulons pas attendre d'avoir atteint un point de non-retour, comme sur certains lacs.

Les efforts de préservation du lac incombent à tous. Nous devons minimiser les apports de phosphore au lac. Cela implique, entre autres, que les propriétaires s'assurent du bon fonctionnement de leurs fosses septiques et que la municipalité s'assure d'un bon entretien des chemins et des fossés. L'APLG continuera de promouvoir de bonnes pratiques de la part de tous les intervenants.

COLLECTE DES ORDURES

À compter de septembre 2015, la cueillette des matières résiduelles sera limitée aux bacs roulants. L'APLG a toujours prôné le libre choix pour les propriétaires entre ces bacs et des boîtes à déchets qui sont souvent plus appropriées. Quoique la décision de la municipalité ne nous semble pas suffisamment justifiée, la majorité des propriétaires devront s'ajuster à ce nouveau régime au cours des neuf prochains mois.

D'abord, précisons qu'il n'y a pas d'obligation comme tel d'acheter un bac. Il est possible de partager un bac roulant avec un voisin ou d'utiliser un enclos public pour y déposer ses ordures. Pour des villégiateurs qui génèrent peu de déchets, cela peut s'avérer avantageux. On évite la manipulation d'un gros bac roulant et c'est plus économique.

La municipalité vend présentement des bacs verts pour 68 \$. Elle demande de commander les bacs avant le 31 décembre 2014. Vous devez également indiquer si vous souhaitez qu'au moment de la livraison de votre bac vert, que votre ancien contenant à déchets soit ramassé pour être apporté à l'écocentre. Cela lui permettrait de mieux planifier les livraisons et le ramassage de vos boîtes à ordures à partir du printemps prochain. Il devrait être encore possible d'acheter des bacs de la municipalité au courant de 2015 mais le prix pourrait être quelque peu différent si la municipalité doit passer une autre commande.

ANALYSE DE L'EAU

Selon la cinquantaine de tests que nous avons faits au lac Gagnon durant la saison estivale, la qualité de l'eau est toujours excellente pour la baignade. (Voir le graphique)

Quant aux tests d'eau de consommation faits à la fin juin, près des deux tiers des résultats étaient conformes aux normes. L'eau disponible au pavillon près de la Mairie était conforme aux normes également.

